



Savanes Infos

Former - Informer - Faire des Citoyens

TROISIEME ANNEE
N° 018 – Janv. – Févr. 2018

Bimestriel d'Info de GEME-SA pour la Promotion de la Communication au service de la Femme pour le Développement Durable

PROJET DE « FORMATION DES COMMUNICATRICES POUR LA PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX EN VUE D'AMELIORER LE REVENU DES FEMMES » : RESTITUTION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS

L'association Gens des Médias de la Région des Savanes (GEME-SA) a organisé le 07 mars au Centre Pastoral Mgr Pierre Barthélémy HANRION (Ancien Séminaire des Aînés) de Dapaong, la restitution des travaux de l'évaluation à mi – parcours du projet « Formation des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer le revenu des femmes».

L'atelier a connu la présence du représentant du préfet de Tône, M. Parin Ebéfeï, du Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Dapaong, M. Tchédé Issa Yempabe. On notait également la présence du président du Conseil d'Administration de GEME-SA, M. Alassani Boffoh, et de ses collaborateurs, de la Directrice Exécutive et de ses collaborateurs. On notait particulièrement la présence des présidentes et des secrétaires des six coopératives collaborant avec GEME-SA, des différents acteurs de mise en œuvre du Projet et de certaines institutions locales. Les médias partenaires n'ont pas voulu se faire raconter l'événement.

Prenant la parole au nom de la population et de la commune de Dapaong, le Président de la Délégation Spéciale a souhaité la bienvenue aux participants à la rencontre. Il a invité les femmes à œuvrer pour leur émancipation en vue de leur autonomisation et pour le développement de la Région des Savanes.

Dans son mot de circonstance, Mme Séraphine Yendoutanpo Lamboni, Directrice Exécutive de GEME-SA, à l'entame de ses propos, a fait un rappel des objectifs puis un aperçu sur les différentes activités prévues par le Projet et celles qui ont été réalisées. Elle a expliqué le pourquoi de l'atelier d'évaluation à mi-parcours et l'objectif visé. Elle a exhorté les participants à suivre avec beaucoup d'attention la présentation afin d'apprécier le travail fourni et d'y apporter éventuellement des suggestions pour l'amélioration des activités à venir.

L'atelier a été ouvert par M. Parin Ebéfeï, représentant le préfet de Tône. Il a réitéré ses remerciements aux organisateurs de la restitution des travaux d'évaluation à mi-parcours du Projet. Il a convié tous les acteurs de mise en œuvre du

projet et les autorités locales à mettre en valeur les produits locaux pour une économie à grande valeur ajoutée. Il les a également invités à informer les populations à cet effet. Selon lui, l'aspect communicationnel « est un facteur essentiel dans nos sociétés pour la mise en œuvre de toute politique visant le bien-être et le développement des populations».



Une vue partielle des participants: au premier rang les autorités locales et les responsables de GEME-SA

Le Facilitateur, Nam Pakédame Gilbert, Ingénieur agronome, Consultant Indépendant, Spécialiste en Planification et Suivi/ Evaluation a présenté les résultats des travaux de l'évaluation.

L'on retient de ce rapport que l'intervention de GEME-SA dans les renforcements des capacités des coopératives dans les activités génératrices de revenus a été pertinente dans la mesure où 5 des 6 objectifs de l'intervention étaient bien visés.

PROJET DE « FORMATION DES COMMUNICATRICES POUR LA PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX EN VUE D'AMÉLIORER LE REVENU DES FEMMES » : RESTITUTION DE L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS

L'Évaluateur estime que la pertinence du travail effectué au cours du Projet pourrait être évaluée à 5 sur 5 car les membres des coopératives ont acquis de nouvelles connaissances qui les inspirent à promouvoir l'esprit associatif et l'entrepreneuriat et à exploiter l'appui organisationnel qu'ils ont reçu.

L'octroi de crédit par les Institutions de Microfinance (IMF), facilité par GEME-SA dans le cadre de ce Projet, a permis aux membres des six coopératives d'améliorer leurs moyens de subsistance en augmentant leurs bénéfices additionnels.

Ainsi, le taux moyen de réalisation des activités prévues qui est au-delà de 60% permet de dire en toute objectivité que si la tendance se maintient, les résultats prévus pourront être atteints.

Cependant, une attention particulière mérite d'être accordée à quelque activité qui accuse retard dans la mise en œuvre en l'occurrence la reconnaissance officielle des coopératives.

Ce cas constaté s'explique par la complexité de la constitution du dossier de demande d'immatriculation puis la lenteur administrative des institutions intervenant dans la réalisation de cette activité. Les tractations, tout de même, se poursuivent dans le but d'y parvenir.

Au terme des discussions, les réponses et suggestions des participants ont permis de lever les inquiétudes des uns et des autres et de faire des recommandations à l'endroit des acteurs de mise en œuvre du Projet.

Rappelons que le Projet a une durée de 3 ans (2016 - 2018) et est cofinancé par le groupe Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) et le Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg.

Faustin Alagra BEDA

TEMOIGNAGE : L'IMPACT DES COURS D'ALPHABÉTISATION DANS LE QUOTIDIEN DES FEMMES DE NOS COOPÉRATIVES

Dans la Coopérative Tchégliman de Cinkassé, les femmes ont pris conscience de leur situation d'analphabètes et ont décidé de suivre les cours d'alphabétisation initiés par GEME-SA. Ces cours ont commencé depuis fin 2016 en langue « ben ». Les femmes sont aujourd'hui à la seconde phase des cours qui se font en langue française.



Le groupe d'alphabétisation de la Coopérative Tchégliman

çais. On apprend maintenant autre chose».

Témoignage d'une membre :
« Nous faisons « l'école » (les cours) quatre fois dans la semaine de 09 heures à 13 heures. Grâce à ces cours je peux écrire mon nom et lire en ben donner mon numéro de téléphone. Moi, mon souhait serait de prolonger cette seconde campagne d'alphabétisation pour un an si possible afin que nous puissions bien assimiler ce qui se fait cette année en français. »

On note pour ces cours d'alphabétisation un fort engouement des apprenantes et le dévouement manifeste du Moniteur Alphabétiseur dans l'encadrement de ces femmes.

Nous remercions l'ASTM pour le financement du Projet qui vient contribuer à la réduction du taux d'analphabétisme dans la Région des Savanes.

La Rédaction

Témoignage de Mme Kolani Nadguiban, membre de Tchégliman inscrite aux cours d'alphabétisation: « Moi, je ne suis pas allée à l'école. Grâce à GEME-SA et son partenaire, je vais aux cours d'alphabétisation. Je suis dans ma deuxième année. L'année passée je suivais les cours dans ma langue maternelle, le « ben ». Cette année les cours se font en fran-

PARTENARIAT GEME-SA / ASTM : UN PARTENARIAT EFFICACE DEPUIS 2013

Le partenariat GEME-SA/ASTM célèbre en 2018 ses « Noces de Bois », les 5 ans d'existence et d'efficacité au travail (2013 – 2018).

L'association *Gens des Médias de la Région des Savanes* (GEME-SA) est née à la suite de l'Assemblée générale constitutive du 28 novembre 2008, dans le souci de rendre plus professionnel le travail des journalistes des médias privés de la Région des Savanes.

GEME-SA est enregistrée au Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et des Collectivités Locales sous le N° 0620/MATDCL-SG-DLPAP, le 29 juin 2011.

Depuis 2013, GEME-SA a réalisé divers projets avec l'appui financier d'ASTM. C'est ainsi qu'en 2015, six (06) Coopératives ont été identifiées et des relations de collaboration ont été établies entre elles et GEME-SA.

Cette collaboration se déploie dans le respect et la transparence.

Les Coopératives collaborant avec GEME-SA.

Les 6 Coopératives sont : « SCOOPS » Tchégliman de Cinkassé ; « SCOOPS » Dakaafam de Ogaro ; « SCOOPS » Moynibe de Koni ; « SCOOPS » Dindane de Bogou, « SCOOPS » Tinmonfande de Barkoissi et la « SCCOPS » M'baram- Moko de Mango.

C'est ce qui justifie la pertinence et la bonne évolution du Projet, « *Formation des Communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer le revenu des femmes* » lancé depuis 2016 pour trois ans (2016 -2018).

Les activités menées. Ce sont essentiellement :

- Etablissement des textes organiques des Coopératives
- Renouvellement des outils de gestion des Coopératives
- Formation sur « La vie associative » afin de renforcer le système de gouvernance et le fonctionnement au sein des coopératives.
- Formation sur « La gestion des crédits » en vue de mieux organiser le système de gestion des finances des coopératives.
- Formation sur « Les techniques de productions et de stocka-

ge des produits agricoles locaux ».

- Animation d'émissions radiophoniques sur les médias régionaux à l'endroit des femmes.

Suivi des activités sur le terrain. Les résultats obtenus : Le suivi des activités sur le terrain permet de faire le constat des résultats suivants :

- Développement chez les membres des Coopératives de la « culture du vivre et du travailler ensemble »
- Présence des outils de gestion et accès aisé aux crédits auprès de la Coopérative d'Épargne et de Crédit pour le Soutien aux Initiatives des Femmes pour l'Autopromotion (COOPEC-SIFA).
- Croissance de la productivité : achat et stockage des produits locaux
- Amélioration des conditions de transformation des produits locaux (hygiène, blouses, gants, caches nez etc.)
- Amélioration des revenus des membres des Coopératives à travers les activités de transformation (commercialisation des produits transformés, etc.).

Quelques conséquences des résultats : La mise en exécution du Projet et les résultats auxquels GEME-SA est parvenue ont permis aux bénéficiaires d'exprimer des opinions positives diverses et diversifiées.

Les médias partenaires. Le Projet est

soutenu dans son exécution par deux journaux locaux : le bimensuel *Savanes-Infos* et *Journal mensuel « Mango Matin »* et sept radios régionales : Radio Rurale Locale des Savanes (RRL/S) 102.5 Fm (Dapaong-ville); Radio Courtoisie 95.5 Fm (Dapaong-ville); Radio Communautaire MECAP FM 90.5 Fm (Dapaong-ville); Radio Lagmtaaba 97.3 Fm (Cinkassé); Radiotélévision Nafa 102.1 Fm (Mango-ville); Radio Voix de l'Oti 104.5 Fm (Mango-ville); Radio Kéran Fm 93. 3 Mhz (Kanté) partenaires qui publient, diffusent et rediffusent des informations sur les différents produits locaux des coopératives.

En considération des performances encourageantes des Coopératives GEME- SA exprime à ASTM sa gratitude et celle des Coopératives pour la confiance mise en elles et pour son appui technique et financier constant depuis cinq ans.

Néanmoins, en considération des défis à relever et des besoins sans cesse croissants au sein des communautés rurales et particulièrement au sein des groupes de femmes, l'appui d'ASTM est encore et toujours nécessaire pour la poursuite et le meilleur enracinement dans les consciences des retombées des actions menées par les Coopératives.

Longue vie au partenariat GEME-SA/ASTM !



M. Sena, Responsable Projet Afrique à ASTM (boubou traditionnel et le Personnel de GEME-SA

LES MUSULMANS DE LA REGION DES SAVANES SONT FORMES AUX GRANDES VALEURS DE L'ISLAM ET A L'ETHIQUE EN ISLAM

Une conférence sur « Les grandes valeurs de l'Islam » et « L'Ethique en islam » a regroupé le samedi 3 février au Stade municipal de Dapaong, plusieurs milliers de musulmans, des invités des autres religions de la région des Savanes.



Cette rencontre est initiée par la Fondation Islamique Aboudou Assouma pour la Charité (FIA2C) en collaboration avec l'Ong Action d'Aide Sociale pour le Développement, après le forum de Kara en 2016 et celui de Sokodé en 2017. Elle a été animée par le Dr Adama Fofana, Imam à Abidjan en Côte d'Ivoire, Secrétaire exécutif de l'Académie Nationale des Oulémas d'Abidjan et doyen de la Faculté de la Charia de l'université islamique Al Frouquane à Abidjan.

Le but est d'amener les imams et prédicateurs à prêcher et enseigner les vraies valeurs de la religion de Mahomet contenues dans le « Saint Coran » afin que l'Islam ne soit plus vu et considéré comme une religion de la violence, d'assassinat, d'insoumission à l'autorité et du désordre.

Le Dr Adama Fofana dans son exposé a expliqué que l'Islam est une religion basée sur les valeurs de la révélation d'Allah au prophète Mahomet. Ces valeurs sont, selon lui, la soumission à Allah, la paix et la sécurité pour que les fidèles puissent librement lui rendre grâce. L'Islam enseigne la stabilité, la charité, la clémence et la miséricorde à l'image d'Allah. L'Islam combat les massacres, les meurtres et l'au-

todestruction qui sont les plus grands péchés qui conduisent en enfer.

Le conférencier a par ailleurs invité les parents musulmans à connaître la vision de leurs enfants et les éduquer selon les préceptes du Coran.

Pour le président de la « Fondation Islamique Aboudou Assouma pour la Charité », Aboudou Assouma, la conférence de Dapaong a été motivée par la montée du terrorisme

international ces dernières années et commis au nom de l'Islam qui est une religion de paix, de cohésion et d'union et non un réseau terroriste.

Ce forum régional a pris fin dans l'après-midi par un entretien des imams et prédicateurs de la Région des Savanes avec le Dr Adama Fofana. Un autre entretien a eu lieu entre les cadres de la Région des Savanes avec leurs aînés sous la présidence du ministre conseiller à la présidence de la République, Barry Moussa Barqué.

La Fondation Islamique Abdou Assouma pour la Charité (FI2AC) a été créée en 2013 et a pour mission de redorer le blason de l'Islam et d'assister les personnes handicapées, les orphelins et les veuves.

Il est à préciser que El Hadj Aboudou Assouma est l'actuel président de la Cour Constitutionnelle du Togo.

La Rédaction (Sources :ATOP)

CYBER GEME-SA

Le CYBER GEME-SA offre multiples petits services :

- ⇒ Une connexion haut débit pour tous vos travaux sur internet
- ⇒ Une communication vidéophone via SKYPE
- ⇒ Une possibilité de naviguer avec tout appareil grâce à son router WIFI
- ⇒ Des possibilités de traitement de texte

RENDEZ-VOUS : Lundi à Vendredi de 07h 30 à 17h 30

CYBER GEME-SA, en face de l'Hôpital d'Enfants Yendubé, à TANTIGOU

CYBER GEME-SA, J'AIME ÇA !

CELEBRATION DE LA 37^è EDITION DU PELERINAGE ANNUEL DU DIOCESE DE DAPAONG A DALUAG

Le 03 février l'Eglise-famille-de-Dieu à Dapaong, a effectué son traditionnel Pèlerinage à Notre-Dame-des-Sources de Daluag. Ce Pèlerinage qui constitue la 37^è Edition a eu pour thème de méditation : « L'Eglise à l'écoute des jeunes, les jeunes au service de l'Eglise ».

La messe concélébrée par une cinquantaine de prêtres a été présidée par Notre Père-Evêque, Mgr Dominique Guigbile assisté de Mgr Jacques Anyilunda, Evêque Emérite du Diocèse.

Dans sa prédication, Mgr Dominique Guigbile a réitéré de vive voix, sa profonde gratitude pour la mobilisation qui s'est manifestée lors de sa consécration comme Evêque de l'Eglise diocésaine de Dapaong en 2017. Il a souhaité à nos Frères et Sœurs de la Vie consacrée, une bonne fête dont la veille, 02 février, a été leur Journée. Il les a remerciés pour leur précieuse collaboration dans la vigne du Seigneur qui est à Dapaong par le témoignage de vie qu'ils donnent et leur dévouement au service de Dieu et des hommes.

A l'intention des jeunes

Pour le Président de la Célébration, à travers le thème : « l'Eglise à l'écoute des jeunes, les jeunes au service de l'Eglise », le Diocèse de Dapaong prend l'engagement de renforcer la relation de confiance avec cette composante importante de la société que sont les jeunes. Il s'agit de leur permettre de s'exprimer, tels qu'ils sont, et de bénéficier d'un encadrement adéquat qui les prépare à prendre la place qui leur revient dans la mission de l'Eglise.

Mgr Dominique Guigbile a invité les parents, les éducateurs, les Ouvriers de l'Evangile à écouter les jeunes, les rendre attentifs aux signes de la présence de Dieu dans leur vie, comme l'a fait le prêtre Elie pour le jeune Samuel.

A six mois de la fin de l'Année Pastorale qui est consacrée aux jeunes, Notre Père-Evêque les a invités à la mise en œuvre du deuxième aspect du thème : « ... les jeunes au servi-

ce de l'Eglise ». Et pour cela, il les a exhortés à prendre l'exemple de la Vierge Marie, du jeune Samuel et de Sainte Maria Goretti, patronne du Diocèse de Dapaong. Il les a surtout encouragés à mettre leur jeunesse au service de Dieu et des hommes, à devenir des signes vivants de l'amour et de la tendresse du cœur de Dieu, dans un monde marqué par la haine, la violence, l'égoïsme, l'indifférence généralisée et la perte du sens du péché et de la dignité de la personne humaine.

Pour la réussite du Dialogue intertogolais

Le Prélat a souhaité que nos prières et nos supplications se fassent aussi plus insistantes et ferventes pour la paix au Togo et dans le monde. Il a surtout confié à Dieu les travaux du Dialogue politique togolais qui s'ouvre le 15 février prochain à Lomé entre le Gouvernement et la Coalition des 14 partis d'opposition. Il a imploré l'assistance du Seigneur sur les protagonistes afin qu'ils mettent l'intérêt général de la Nation et le bien commun au-dessus des calculs politiques égoïstes, et qu'il les aide à éviter les violences comme moyens de régler les conflits qui les opposent.

La présentation de l'association HDD

Après l'Eucharistie, il y a la présentation des membres du Conseil d'Administration de l'association : « Les amis de Mgr Hanrion et du Diocèse de Dapaong » (HDD). Ils sont revenus de Lomé pour le lancement officiel des activités de l'association créée le 21 octobre 2017. L'objectif essentiel de l'association est de « mobiliser les fils, filles et Amis du Diocèse de Dapaong, dans la réflexion et la recherche des moyens matériels, financiers et humains, en vue de soutenir le Diocèse de Dapaong.

Les pèlerins se sont séparés dans la joie et la satisfaction. Le rendez-vous est pris pour le premier samedi du mois de février 2019.

La Rédaction

PARTENAIRES LOCAUX DE GEME-SA

| Structures | Fréquence | Lieu d'implantation |
|---|-----------|---------------------|
| Radio Rurale Locale des Savanes (RRL/S) | 102.5 FM | Dapaong |
| Radio Courtoisie | 95.5 FM | Dapaong |
| Radio MECAP FM | 90.5 FM | Dapaong |
| Radio Lagmtaaba | 97.3 FM | Cinkassé |
| Radio-Télévision NAFA | 102.1 FM | Mango |
| Radio Voix de l'Oti | 104.5 FM | Mango |
| Journal « Mango Matin » | Mensuel | Mango |
| Radio Kéran Fm | 93.3Mhz | Kanté |

LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS AU GRAND COMPLET

Le Gouvernement togolais s'est augmenté d'un nouveau membre, le ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique villageoise, en la personne d'Antoine Lekpa GBEBENI, Directeur Général de la Togolaise des Eaux (TdE).

Cette nouvelle nomination porte à 29 (y compris le Président de la République, Ministre de la Défense et des Anciens combattants, et le Premier ministre) le nombre des ministres du Gouvernement.

1. **Faure Essozimna GNASSINGBE** : Président de la République, Ministre de la Défense et des Anciens combattants
2. **Edmond Selom Komi KLASSOU** : Premier Ministre, Chef du Gouvernement
3. **Victoire S. TOMEGA-DOGBE** : Ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
4. **Octave Nicoué BROOHM** : Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
5. **Gilbert B. BAWARA** : Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative
6. **Cina LAWSON** : Ministre des Postes et de l'Economie Numérique
7. **Ninsao GNOFAM** : Ministre des Infrastructures et des Transports
8. **Colonel Damehane YARK** : Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile
9. **Prof Robert DUSSEY** : Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine
10. **Antoine Lekpa GBEBENI** : Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique villageoise (Nouveau nommé le 27 février 2018)
11. **Colonel Ouro-Koura AGADAZI** : Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
12. **Payadowa BOUKPESSI** : Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales
13. **Bernadette Essossimna LEGZIM-BALOUKI** : Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé
14. **Gabriel IHOU** : Ministre de l'Industrie et du Tourisme (nommé le 31 mars 2017)
15. **André JOHNSON** : Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières
16. **Me Fiatuwo Kwadjo SESSENOU** : Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie
17. **Komi Paalamwé TCHAKPELE** : Ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle
18. **Pius AGBETOMEY** : Ministre de la Justice et des Rela-

tions avec les Institutions de la République et des Droits de l'homme

19. **Guy Madjé LORENZO** : Ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique
20. **Prof. Moustafa MIZIYAWA** : Ministre de la Santé et de la Protection Sociale
21. **Dèdèriwè ABLI-BIDAMON** : Ministre des Mines et de l'Energie
22. **Léa Tchabinandi KOLANI YENTCHARE** : Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation
23. **Kossi ASSIMAIDOU** : Ministre chargé de la Planification du développement
24. **Georges Kwawu AÏDAM** : Ministre délégué auprès du Ministre des Enseignements primaire et secondaire, Chargé de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle
25. **Sani YAYA** : Ministre de l'Economie et des Finances
26. **Batienne KPABRE-SYLLI** : Ministre auprès de la Présidence de la République
27. **Elliott OHIN** : Ministre auprès du Premier ministre
28. **Mme Eugénie Nakpah POLO** : Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, Chargée des Droits de l'Homme (Nouveau Département créé le 01.08.2016)
29. **Mme Mazamaesso ASSIH** : Secrétaire d'Etat auprès du Président de la République Chargée de la Finance inclusive et du Secteur informel (nommée le 12 septembre 2017).

La Rédaction

LES FEMMES MINISTRES DU GOUVERNEMENT

1. **Victoire S. TOMEGA-DOGBE** : Ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
2. **Cina LAWSON** : Ministre des Postes et de l'Economie Numérique
3. **Bernadette Essossimna LEGZIM-BALOUKI** : Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé
4. **Léa Tchabinandi KOLANI YENTCHARE** : Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation
5. **Mme Eugénie Nakpah POLO** : Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, Chargée des Droits de l'Homme
6. **Mme Mazamaesso ASSIH** : Secrétaire d'Etat auprès du Président de la République Chargée de la Finance inclusive

GEME-SA : Former des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer les revenus des femmes de la Région des Savanes !

TANDJOUARE : LE ROTARY CLUB TANDJOUARE-DAPAONG FAIT DES OEUVRES SOCIALES

Le vendredi 26 janvier, le Rotary Club Tandjouaré-Dapaong avec le soutien financier de Rotary Club de Québec et Canada, District 7790, a remis deux motos à la pédiatrie Saint Joseph de Bogou. Les deux motos de marque haojou permettront aux soeurs de Bogou d'être plus présentes sur le terrain et donc plus efficaces dans la prise en charge sanitaire quotidienne des enfants malades dans le volet de la Prévention Maternelle et Infantile (PME).

Les autorités préfectorales ont réceptionné, à la même date, l'électrification de deux CEG notamment le CEG Tolongue dans le canton de Manproug et celui de Sangou dans le canton de Sangou.

L'électrification des deux CEG s'élève à 5 millions de FCFA y compris tous les équipements et accessoires. Des cartons de papiers rames et de boîtes de craies ont été également remis



Les Rotariens et les officiels (dernier rang) posant les Soeurs de la pédiatrie Saint Joseph de Bogou avec les motos

Dapaong, Arsène Tindame.

Le préfet de Tandjouaré, Kolani Lamboni a exprimé sa gratitude au Rotary Club Tandjouaré- Dapaong et son partenaire pour les multiples actions à l'endroit de la communauté vulnérable de sa préfecture. Il a encouragé les enseignants dans leur travail d'éducation avant de demander aux élèves de relever le défi en obtenant de bons résultats à la fin de l'année.

La Rédaction

GEME-SA : Favoriser l'épanouissement de la Femme par la Communication et l'Information !

BUDGET 2018 POUR QUELQUES COLLECTIVITES DE LA REGION DES SAVANES

| COLLECTIVITES | BUDGET | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|--------------------------|-------------|----------------|----------------|
| Préfecture de Tandjouaré | 44 053 820 | 35 228 656 | 8 807 164 |
| Préfecture de Cinkasse | 88 868 000 | 71 094 400 | 17 773 600 |
| Préfecture de l'Oti | 68 368 125 | 54 694 500 | 13 673 625 |
| Commune de Dapaong | 164 081 000 | 126 342 370 | 37 738 630 |
| Commune de Mango | 72 354 500 | 57 883 600 | 14 470 900 |

Eléments rassemblés par LAMBONI Arzouma Thomas

A suivre

JUSTICE: LE MINISTRE PIUS AGBETOMEY LANCE A DAPAONG, LE PROJET D'IMPLANTATION DES « MAISONS DE JUSTICE » AU TOGO

Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Pius Kokouvi Agbétomey a lancé le vendredi 2 février à Dapaong, le projet d'implantation des « Maisons de justice » au Togo.

Avec ce lancement qui s'est déroulé également à Cinkassé dans les Savanes, le projet d'implantation des « Maisons de justice » au Togo annoncé par le Président Faure Gnassingbé dans son discours à la nation du 3 janvier dernier, est rentré dans sa phase opérationnelle.

Ce projet a pour objectif de rapprocher la justice des justiciables, en vue de lutter contre 3 obstacles majeurs de l'accès à la justice : l'éloignement des juridictions, la barrière financière et la barrière juridique et judiciaire.

Le projet vise à la mise en place des Maisons de justice et de droit qui sont des structures non juridictionnelles de relais entre les juridictions proprement dites et les populations.

Expliquant les attributions et le fonctionnement de ces Maisons de justice à l'assistance, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice a souligné qu'elles ont pour missions de régler, par le biais de la médiation et de la conciliation, les petites affaires de dettes, de querelles entre citoyens qui encombrant inutilement la justice.

Pour lui, ces Maisons de justice se fondent sur des critères de simplicité, de rapidité, et de gratuité et permettent de désengorger les tribunaux pour faciliter ainsi une gestion diligente des affaires. « Le processus d'implantation s'enclenchera avec l'adoption par le Gouvernement du dispositif juridique, suivi d'un arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et de l'installation du Médiateur-conciliateur par le Président du Tribunal du lieu d'implantation » a conclu le ministre Pius Agbétomey.

Pour la phase pilote, ce sont les Maisons de justice de Dapaong, de Cinkassé, d'Agoe-Nyivé et de Baguida qui sont concernées.

GEME-SA : Former les communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer les revenus des femmes de la Région des Savanes !

Dans ce numéro

- 2- **TEMOIGNAGE: L'IMPACT DES COURS D'ALPHABETISATION DANS LE QUOTIDIEN DES FEMMES DE NOS COOPERATIVES**
- 3- **PARTENARIAT GEME-SA / ASTM : UN PARTENARIAT EFFICACE DEPUIS 2013**
- 4- **LES MUSULMANS DE LA REGION DES SAVANES SONT FORMES AUX GRANDES VALEURS DE L'ISLAM ET A L'ETHIQUE EN ISLAM**
- 5- **CELEBRATION DE LA 37^e EDITION DU PELERINAGE ANNUEL DU DIOCESE DE DAPAONG A DALUAG**
- 6- **LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS AU GRAND COMPLET**
- 7- **TANDJOUARE : LE ROTARY CLUB TANDJOUARE-DAPAONG FAIT DES OEUVRES SOCIALES**

Savanes Infos

B.P. 323 – DAPAONG - TOGO
Tel : 92 91 09 17

Courriel : chargedecommunicationgemesa@yahoo.fr

Directrice de la Publication

Séraphine Y. LAMBONI
Tel : 90 93 61 77

Coordinateur de la Rédaction

Faustin Alagra BEDA

Rédacteurs

Gilbert Douti NAKONE
Soumai DJOULDE
Albert TCHITSANI

GEME-SA : Amener la femme, par l'information, la communication, la formation et la sensibilisation à s'émanciper, à s'épanouir et à participer au développement de sa localité !